

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE**  
**Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DELIBERATION N° 18 - 144**

**OBJET : RENOUELEMENT DE LA MISSION DE L'ARCHITECTE CONSEIL SUR LES COMMUNES D'ENTRE-DEUX-GUIERS, MIRIBEL-LES-EHELLES ET SAINT-JOSEPH DE RIVIERE**

L'an deux mille dix-huit, le 6 décembre à 19 heures,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

**Date de la convocation :** 28 novembre 2018

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p><i>En exercice : 36</i> <i>Présents : 27</i> <i>Votants : 30</i></p> <p><b>Résultat du vote :</b></p> <p><i>Pour : 30</i> <i>Contre : 0</i> <i>Abstention : 0</i></p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Christel COLLOMB, Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint Christophe sur Guiers) ; Martine MACHON, Patrick FALCON, Gérard ARBOR (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane MOLLARET, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Jean Claude SARTER, Cédric MOREL, Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Louis BOCCHINO (Saint-Pierre d'Entremont 73) ; Dominique CABROL (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Denis BLANQUET, Olivier RICARD (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b></p> <p>Nathalie HENNER à Céline BOURSIER ; Stéphane GUSMEROLI à Dominique CABROL, Bruno GUIOL à Elisabeth SAUVAGEON</p>
--	---

**CONSIDERANT** la fin du contrat d'architecte conseiller de Monsieur Nicolas Debicki sur les communes d'Entre-deux-Guiers, de Miribel-les-Echelles et de Saint-Joseph-de-Rivière,

**CONSIDERANT** le souhait de conserver les services de Monsieur Nicolas Debicki en tant qu'architecte conseiller répondant à la demande de consultance architecturale sur les communes d'Entre-deux-Guiers, de Miribel-les-Echelles et de Saint-Joseph-de-Rivière,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le renouvellement de la mission de Monsieur Nicolas Debicki
- **AUTORISE** le président à signer tout document relatif à ces missions

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 18 décembre 2018,

Le Président,



Denis SEJOURNE.